



Mise en place du protocole sanitaire Trail du Troussepoil du dimanche 24 avril 2022

1- Mesures d'organisation générales sur site

- Mise en place d'une référente spécifique COVID-19 qui : - veille à la mise en œuvre et au respect du protocole sanitaire, - assure la gestion des procédures de prise en charge de cas suspect et des cas contact, - elle est l'interlocuteur privilégié en cas de contrôle ou d'investigation sanitaire par l'autorité sanitaire.
- Un passe-sanitaire ou **un certificat de Test RT-PCR ou antigénique négatif** de moins de 24 heures sera exigé le jour du Trail
- Respect de la jauge de participants ainsi que celle des spectateurs limitées et réglementées : Deux départs 18 km : 10h00 ; 10 km 10h30.
- Inviter les pratiquants à télécharger et activer « tous anti-covid » préalablement à ma venue sur l'événement.
- Mise en place d'un registre des participants sur l'une des courses proposées.
- Condition d'accueil du public : mise en place d'une zone avec exigence du Pass-Sanitaire (voir plan annexe).

2- Mesures sanitaires générales sur site

- Bornes de désinfection des mains et mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie des espaces.
- Affichage des mesures barrières sur les zones d'activité.
- Organisation des flux entrées/sorties.
- Implantation distanciée des postes de travail
- Des prestations renforcées de nettoyage du matériel.

L'ensemble des mesures sanitaires du site sont appliquées pendant l'événement mais également pendant les phases de montage/démontage.

Envoi à tous les participants

- Protocole sanitaire Covid-19 et le règlement de la compétition disponible sur le site internet du trail et sur le site d'inscriptions en ligne.
- Inscription obligatoire en ligne dans la limite imposée par la phase concernée,

Aucune Inscription sur place.

- Collecte et vérification des justificatifs médicaux en version digitale et en amont de l'arrivée sur site.
- Vérification du Pass-sanitaire à l'entrée de la salle des fêtes (remise des dossards).
- Les créneaux horaires d'accueil sont suffisamment larges afin d'éviter le brassage.
- Adaptation du site avec mise en place d'un parcours de circulation à sens unique, une entrée distincte de la sortie sera organisée.
- Mise à disposition de solution hydroalcoolique.
- Présentation des pièces d'identité, licence sans contact.

Zone consignes

- Possibilité d'une mise en place de consigne en extérieur.



Zone de départ

- Le port du masque obligatoire pour tous les participants et bénévoles.
- Les participants retirent le masque après que le départ soit donné et doivent le porter à nouveau au moment du franchissement de la ligne d'arrivée. Le Moutiers les Mauxfaits Athlétic Club devra prévoir des masques de substitutions afin de pallier la perte du masque avant le franchissement de la ligne d'arrivée ou pour remplacer les masques humides.
- Les masques à usage unique devront être jetés par les participants dans des conteneurs et poubelles prévus à cet effet.

Les ravitaillements

- Les ravitaillements auront lieu à l'extérieur dans des zones prévues à cet effet.
- Pas de gobelets sur les ravitaillements, les participants devront se munir d'un gobelet ou d'un camelback. Nos bénévoles se feront un plaisir de remplir les contenant en eau.

Pas de ravitaillement solide sur le parcours.

- Ravitaillement à l'arrivée dans des poches individuelles.

Zone de course

- Les concurrents doivent respecter une distanciation physique de 1 m lorsque cela est possible. Il est conseillé d'utiliser toute la largeur de la chaussée.
- Il est fortement recommandé de ne pas cracher au sol et d'utiliser un mouchoir en papier à usage unique à conserver sur soi jusqu'à l'arrivée puis à jeter dans les containers prévus à cet effet.

Zone d'arrivée

- Mise en place d'une zone d'arrivée longue afin de permettre un plus grand espacement aux coureurs.
- Mise en place d'un parcours à sens unique permettant la gestion d'un flux unique et raisonné imposant aux participants ayant terminés de poursuivre leur chemin.
- Mettre en place d'une zone de récupération dédiées aux participants « éprouvés » en lien avec les équipes médicales.
- Pas d'affichage des résultats sur le site d'arrivée, la consultation des résultats se fera en ligne.
- Limitation des protocoles de remise des prix aux 3 premiers et avec restriction à l'accès au podium.

Zones Médicales

- Un espace spécifique d'accueil médical en cas de suspicion de Covid-19 avec équipement dédié (surblouse, gants, masque, gel hydroalcoolique, filière DASRI, matériel diagnostic dédié).
- Une coordination mise en œuvre avec les structures sanitaires locales sur les procédures d'éventuelles évacuations vers les établissements hospitaliers des patients Covid-19 et non Covid-19.
- Pas de soins de récupération, excepté pour des problèmes de santé urgent.

Zone de contrôle antidopage

- Mise en place de locaux dédiés et adaptés permettant le respect des gestes barrières

Zone d'activité de restauration

- Pas de mise en place de bar ou autre activité de restauration

Suivi d'après évènement

- Maintien d'une cellule de veille Covid-19 durant 14 jours suite à l'évènement afin d'effectuer le suivi d'une éventuelle contagion et informer les éventuels cas contacts.

